

## **Grève nationale en PQR et PQD : un réel succès pour le pouvoir d'achat**

**Cette action nationale, historique par sa portée, a été provoquée par l'annonce des syndicats patronaux (SPQR/SPQD), supprimant la revalorisation annuelle des salaires pour tous les salariés des entreprises de presse régionale et départementale, toutes catégories et statuts confondus.**

**Le refus réitéré le 13 mai par le syndicat patronal d'ouvrir des négociations sérieuses dans la matière, lui fait porter la totale responsabilité de cette action.**

Ainsi la non-parution concernait les titres suivants :

*Le Dauphiné Libéré, L'Aisne Nouvelle, L'Alsace, L'Ardenais, Le Bien Public, Centre Presse Aveyron, Le Courrier de l'Ouest, La Dépêche du Midi, Les Dernières Nouvelles d'Alsace, L'Eclair des Pyrénées, L'Est Eclair, L'Est Républicain, Havre Libre, Le Havre Presse, Le Journal de Saône-et-Loire, Le Journal du Centre, Le Populaire du Centre, Libération Champagne, Le Maine Libre, L'Indépendant de Perpignan, Midi Libre, La Montagne, Nice Matin, La Nouvelle République du Centre-Ouest, Ouest-France, Paris-Normandie, Le Pays, Presse Océan, Le Progrès (Lyon), Le Progrès de Fécamp, La République des Pyrénées, Sud Ouest, Le Télégramme, La Tribune/Le Progrès (Saint-Etienne), L'Union (Reims).*

*Nord Eclair, Nord Littoral, La Voix du Nord, dépendants de l'accord P.Q.N. : deux heures d'arrêt.*

A la veille de ce mouvement, le Président-Directeur général du Dauphiné Libéré s'est adressé à l'ensemble du personnel pour communiquer sa position.

Une telle démarche ne nous choque pas. Cependant, et sans aucune polémique, nous sommes dans l'obligation de rectifier certaines affirmations nous concernant.

Le 13 mai, lors de la dernière réunion de négociation à Paris, l'ultime proposition du syndicat

patronal (+1,4% sans aucune clause de sauvegarde) ne concernait pas un éventuel accord de branche, mais uniquement une « recommandation adressée aux entreprises ».

**Ceci n'implique donc, aucune obligation d'application.**

Ainsi nous pouvons aisément imaginer qu'une direction d'entreprise décide de ne pas appliquer cette recommandation, ou encore de l'appliquer uniquement pour une certaine catégorie du personnel.

**Lorsque dans une communication antérieure, nous évoquons l'accord signé en Presse Nationale, nous ne le considérons pas « exemplaire », car il ne rattrape pas entièrement la perte du pouvoir d'achat. Nous souhaitons seulement attirer l'attention sur le fait qu'il s'agit bien d'un accord de branche et que de ce fait, contrairement à la recommandation en PQR, son application est une obligation pour tous les salariés de PQN.**

Le véritable enjeu du conflit en cours, ce n'est pas l'avancée salariale obtenue en négociation par le fait des organisations syndicales du Dauphiné Libéré, mais le maintien du pouvoir d'achat pour chaque employé administratif, pour chaque journaliste, cadre, technicien et ouvrier de l'entreprise.

La Filpac-CGT a demandé et obtenu, lors des récentes négociations de modernisation de l'entreprise, des avancées financières pour l'ensemble des salariés. Notamment nous avons utilisé tout notre poids pour décrocher une amélioration significative dans la proposition que la direction réservait aux journalistes. De la même manière nous nous sommes battus pour que les employés administratifs ne soient pas oubliés. **En toute logique donc, nous n'acceptons pas que ces avancées soient consommées mécaniquement par une inflation que l'on annonce importante.**

**Cette lutte n'est pas encore gagnée. Le 20 mai prochain une réunion intersyndicale devra définir nationalement la suite du mouvement.**

**Comme cela s'est déjà produit le 16 mai dans des nombreux titres de PQR et PQD, nous attendons aussi au Dauphiné Libéré une forte mobilisation des journalistes et administratifs, montrant leur attachement au maintien du pouvoir d'achat.**